

29/2021



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: 39
Nombre de membres présents : 30
Nombre de votants : 33
Date de convocation : 31 Mars 2021

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS
2020 DU BUDGET ANNEXE EAU
POTABLE**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT ET UN** le **7 AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président.

Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
H.MALHERBE (Thuir) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents:

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée
R.OLIVE a quitté la salle

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET EAU POTABLE		Année 2020 Page n°2		Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 07/04/2021	
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF				Nombre de membres en exercice : 39 Nombre de membres présents : 30 Nombre de suffrages exprimés : 33 VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstentions 0 Date de convocation : 31/03/2021	
Séance du 7 AVRIL 2021 à 17H00					
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,					
Considérant les éléments suivants:					
Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B				1 631 748,84	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses				514 575,40	
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)				1 117 173,44	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E				411 080,68	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses				15 132,84	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = RI 001)				426 213,52	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)				(G) 575 917,97	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)				164 837,29	
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :					
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)				1 631 748,84	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)				164 837,29	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)				400 000,00	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)				1 066 911,55	
Complément d'informations:					
Report excédentaire de la section d'investissement					
Ont signé au registre des délibérations :					
Cachet :					
Les conseillers communaux présents et représentés Pour expédition conforme, Le 1er Vice-Président, Président de séance,  M. Rémy ATTARD					